



INDUSTRIES

États Souverains

DOMAINES

Arbitrage et Litiges

Internationaux

Représentation d'États

Souverains

ÉTUDES

Université Paris-Est Créteil,

Diplôme universitaire

Contentieux international des
affaires, *summa cum laude*,
2010

Université Paris I Panthéon-

Sorbonne, Master 2

Professionnel Droit du
commerce international, *cum
laude*, 2008

Institut d'Etat de Moscou de

relations internationales

(MGIMO), Master Droit

international et européen, 2007

LANGUES

Français

Anglais

Russe

Ivan Urzhumov

Counsel

Paris

PHONE: +33(0)170366136

FAX: +33(0)170366131

EMAIL: iurzhumov@foleyhoag.com

Ivan Urzhumov, collaborateur au sein du cabinet de Paris, est spécialisé en arbitrage et contentieux internationaux. Son domaine de compétence recouvre tant l'arbitrage commercial que l'arbitrage d'investissement (CCI, CIRDI, CNUDCI). Il intervient également dans des procédures judiciaires liées à la reconnaissance et l'exécution des jugements et des sentences étrangères, l'obtention des preuves à l'étranger, ainsi que l'obtention des mesures conservatoires dans le cadre de procédures transfrontalières.

EXPÉRIENCE

Résumé de l'expérience de Me Urzhumov :

- *Murphy Exploration and Production Company c. République de l'Équateur*. Il a participé dans ce dossier à la victoire de la République de l'Équateur. Le Tribunal s'est en effet déclaré incompétent pour connaître du différend qui lui était soumis par une compagnie pétrolière internationale. Celle-ci alléguait la violation du traité bilatéral d'investissements liant les États-Unis et l'Équateur suite à l'application par la République d'Équateur d'un prélèvement sur les bénéfices de certaines opérations pétrolières en Équateur. Les réclamations en dommages et intérêts portaient sur un montant dépassant les 200 millions USD.
- *International Company for Railway Systems, and The Privatization Holding Company (Koweït) c. Royaume hachémite de Jordanie*. Il a participé à la représentation du Royaume de Jordanie face aux réclamations d'une entreprise ferroviaire et de son actionnaire koweïtien concernant les prétendues violations d'un traité bilatéral d'investissements.
- Représentation d'un état de l'Europe de l'Est dans des procédures judiciaires françaises initiées par une société du Luxembourg demandant la saisie des comptes bancaires et d'autres actifs de notre client en exécution d'une sentence arbitrale rendue à Stockholm contre une entité étatique dans le secteur agricole.
- Représentation d'un client dans de multiples procédures judiciaires concernant l'exécution en France d'une sentence arbitrale rendue contre une entité étatique de l'Europe de l'Est. Dans ce dossier, nous avons notamment réussi à obtenir et défendre la saisie des actions appartenant au débiteur dans le capital d'une grande société de télécommunications.
- Arbitrages commerciaux internationaux. Me Urzhumov a agi en tant qu'avocat dans des arbitrages commerciaux relatifs notamment aux secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la gestion des déchets. Son expérience récente inclut les cas suivants :
 - Représentation d'une société appartenant à un Etat d'Afrique du Nord dans un arbitrage CCI l'opposant à un entrepreneur étranger dans le cadre d'un projet d'infrastructure de grande envergure dans le secteur de l'électricité.
 - Conseil d'une société de recyclage pan-européenne créée par les plus grands producteurs d'équipements électriques et électroniques

mondiaux dans le cadre de deux procédures d'arbitrage CCI opposant le client à des fournisseurs de services logistiques.

- Représentation d'une grande entreprise française du secteur de l'électricité dans un arbitrage CCI l'opposant à un négociant et distributeur européen d'électricité.
- Conseil d'une société pétrolière internationale dans un dossier relatif aux prétentions fiscales avancées par un État africain sur la base des accords de partage de la production.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Avant de s'installer à Paris, Me Urzhumov a exercé dans le domaine du contentieux commercial et civil en Russie en tant que collaborateur au sein du cabinet d'avocats Magisters. Il a également conseillé des clients en droit des entreprises et en droit du commerce russe.

BARREAU

- Paris
- Moscou

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES/CIVIQUES

- Association de droit international
- Moscow Arbitration Forum (MAF 40)
- ICC Young Arbitrators Forum
- ASA Below 40
- ICDR Young & international
- LCIA Young International Arbitration Group
- Association des Avocats et Juristes Franco-Russes (AAJFR)

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS

- Intervenant au séminaire « *L'arbitrage investisseur-état et l'arbitrage commercial international* » *développements récents et aspects pratiques* » organisé par le Ministère de la Justice d'Ukraine, Kiev, 25 septembre 2012
- Intervenant à l'atelier pratique « *Règlement des différends en matière d'investissements* » co-organisé par le Ministère des Affaires étrangères de la République de Bélarus et l'Université Internationale « MITSO », Minsk, 19 et 20 novembre 2012

PUBLICATIONS

- *Practical Law Company's Cross-Border Arbitration Handbook*, chapitre sur le droit de l'arbitrage français (éditions 2011/2012 & 2012/2013), co-auteur avec T. Bevilacqua (en anglais)
- « Renonciation au recours en annulation des sentences arbitrales en droit comparé », *Tretytsky Sud (Arbitrage) Journal*, 6 (78) 2011 (en russe)
- « Fusions & Acquisitions en Russie : réglementation juridique », *Korporativnyye spory (Contentieux du droit des sociétés) Journal*, 5 (11) 2007 (en russe)

- « Standards européens en matière de protection des droits patrimoniaux et leur application en Russie », *Journal of Moscow Region's Courts Practice*, 2006 (en russe)